

# Projet associatif

de l'association Legion VIII Augusta

## « *Devenir un acteur culturel incontournable à l'échelle nationale* »

Le projet associatif de la Légion VIII Augusta est le résultat d'une réflexion collective organisée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée Générale sur ce que souhaite réaliser l'association dans les années à venir et sur la manière d'y parvenir, compte-tenu de la situation actuelle.

Ce projet répond à trois grandes questions. Qui sommes-nous ? Vers quoi voulons-nous aller ? Comment voulons-nous y parvenir ? Il définit le cadre de l'association et le socle commun à toutes les actions menées par celle-ci. Les orientations choisies et explicitées dans ce document représentent la politique de l'association. Ce projet associatif constitue le cœur des choix entrepris collectivement et de l'esprit qui anime l'association. Il est aussi le reflet fidèle de l'esprit animant notre association.

## **Identité de l'association : « Qui sommes-nous ? »**

L'association Légion VIII Augusta a été fondée en 1995. Son siège social est situé à la *Domus Augusta*, 6 avenue du 2<sup>ème</sup> Dragons à Autun. Elle est une association de médiation culturelle dédiée à la période « gallo-romaine ». Elle s'est fixée pour mission la transmission des savoirs et la valorisation des patrimoines matériels et immatériels. De par ses diverses activités elle participe également à la promotion des territoires. Unis par la passion de l'histoire, de l'archéologie, de l'histoire de l'art et des humanités classiques, les membres de l'association œuvrent dans un esprit de partage et de convivialité.

L'association Légion VIII Augusta, ouverte à tous, est constituée de femmes et d'hommes, bénévoles et salariés, issus de tous les milieux socioprofessionnels répartis sur l'intégralité du territoire national et des pays limitrophes. Elle est gérée par un Conseil d'Administration, un bureau et un directeur salarié. Les instances sont élues chaque année par les membres en Assemblée Générale.

Agrée « Jeunesse et Education Populaire », l'association fournit des animations à des musées, des centres archéologiques ainsi qu'à des collectivités dans le cadre de prestations de service à l'échelle nationale et européenne accompagnant ainsi les structures dans la valorisation de leur patrimoine.

Reconnue par l'Education Nationale comme étant complémentaire à l'enseignement, elle répond aux demandes des enseignants dans le cadre de prestations pédagogiques au niveau national. Chez elle, à Autun, en partenariat avec les services d'Archéologie et du Patrimoine, elle accueille au sein de ses locaux, collèges et lycées en journées pédagogiques ou en voyage scolaire ; en parallèle elle mène des projets avec les équipes pédagogiques. Conjointement à ses actions, elle réalise entre autre sur Autun et sa région des expérimentations historiques et archéologiques diverses qui participent également à la mise en valeur des territoires.

L'ensemble des réalisations de l'association l'ont portée à être déclarée d'intérêt général par les pouvoirs publics.

### **Partenaires et projets :**

L'association est soutenue par la municipalité d'Autun au quotidien qui l'aide également dans ses nombreux projets et animations :

- En partenariat avec les services d'Archéologie et du Patrimoine de la ville, elle organise les **Journées romaines d'Autun**, grand week-end d'animations historiques regroupant de nombreux partenaires français et européens qui attire un public nombreux et passionné (+ de 5 000 personnes).
- En partenariat avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), elle a reconstitué **le four de Pistillus**, célèbre potier gallo-romain dont les infrastructures ont été mises au jour par les archéologues au sein même de la ville d'Autun. Reprenant les données archéologiques et associée à un archéo-céramiste (Pierre-Alain Capt), l'association reproduit des artefacts archéologiques dans le cadre de manifestations grand public ou de formations professionnelles.
- En partenariat avec l'association « Par Nature », spécialisée dans la culture biologique, et s'inspirant de l'œuvre d'auteurs classiques puis des recherches de l'Institut National de Recherches Agronomiques (INRA), l'association illustre cette coopération inédite aux pieds du cénotaphe de la pierre de Couhard, à travers la réalisation de son **Rosarium**, un espace dédié aux roses romaines.
- En partenariat avec le musée/centre archéologique de Bibracte et du Parc naturel régional du Morvan, l'association organise une **marche historique à caractère expérimental** reliant les grands sites archéologiques bourguignons (Autun – Bibracte – Alésia). Celle-ci s'effectue en tenue de légionnaire romain sur un

parcours traversant les pays du Morvan et de l'Auxois totalisant environ 120 km.

- Avec l'aide des « Haras Nationaux », la Légion VIII Augusta a sélectionné deux profils de mules correspondant le mieux aux restes retrouvés sur les sites archéologiques de *Kalkriese* (Allemagne) et de *Carnuntum* (Autriche). Elle développe une étude sur **l'utilisation du mulet dans l'Antiquité**, en particulier dans le contexte militaire et bien sûr « in situ ».
- En partenariat avec 5 lycées professionnels, l'association mène un projet sur **l'artillerie romaine**, conçu à partir de différentes sources historiques, archéologiques et iconographiques. Elle a déjà réalisé concrètement un scorpion vitruvien, un scorpion minor, une carrobaliste et a en projet la conception d'un onagre.
- Partenaire historique du festival *Arelate* et associé au musée départemental de l'Arles antique, la Légion VIII Augusta mène une action annuelle **d'animation historique sur la ville d'Arles**.
- Partenaire privilégié depuis plusieurs années du Parc archéologique de Samara dans la Somme, l'association y mène à la fois des journées **d'animations historiques ainsi que des expérimentations archéologiques**.
- Dans un souci de transmission des connaissances du monde romain et gallo-romain, l'association a fortement investi dans son **site Internet**. Elle rend ainsi accessible à tous le plus de données possibles concernant l'histoire, l'archéologie et le patrimoine. Dans un souci d'accessibilité au plus grand nombre, l'association s'est appliquée à respecter les normes du W3C (World Wide Web), organisme international chargé de promouvoir la normalisation et la compatibilité des technologies de l'Internet.

## **Les orientations choisies : « Vers quoi voulons-nous aller ? »**

Après analyse des différentes données énoncées plus haut et conformément au but défini dans son statut, il semble évident que notre association a pour vocation de devenir un acteur culturel incontournable à l'échelle nationale comme le démontre son rayonnement tant intellectuel, géographique que médiatique.

Afin de parvenir à cet objectif ambitieux mais accessible, de pérenniser ses actions et ses projets et de les développer tant au plan national qu'international, l'association se doit de devenir la référence dans son domaine d'activités.

## Les actions à mettre en œuvre : « Comment voulons-nous y parvenir ? »

La priorité de l'association doit être d'obtenir la reconnaissance en utilité publique.

L'obtention de l'utilité publique permettrait à l'association de diversifier ses ressources à travers des financements alternatifs dont le mécénat d'entreprise, le financement participatif et l'épargne solidaire ; cette reconnaissance en utilité publique agissant auprès de nos éventuels partenaires financiers comme un gage de sérieux et de qualité. Le fait d'être en situation d'obtention de la reconnaissance en utilité publique, est vécue par les membres comme une grande fierté tant le symbole est puissant pour une association partie de presque rien il y a 20 ans. L'association se donne 5 ans pour atteindre cet objectif.

Pour parvenir à l'obtention de la reconnaissance en utilité publique, l'association doit maintenir et accroître son activité pour garantir les critères déjà acquis pour celle-ci : activités scientifiques et culturelles dépassant le cadre local, nombre d'adhérents, transparence et désintéressement, solidité financière, ancienneté, statut, enregistrement en préfecture, déclaration en intérêt général et agrément jeunesse populaire.

Certains de ces critères doivent être maintenus et renforcés : l'équilibre budgétaire devra être maintenu, le financement privé devra être accentué. L'association devra développer ses actions au plan national. Elle devra également augmenter son nombre de membres, seul véritable critère qui lui fait réellement défaut.

Cela nécessite le maintien de l'excellence de la qualité de ses prestations définie par sa Charte qualité (Qual'Histo), mais aussi le maintien rigoureux de sa gestion tant administrative que financière.

Une fois l'intégralité des critères acquis, le bureau, conduit par le président et le trésorier, effectuera les démarches nécessaires à l'obtention de la reconnaissance en utilité publique.

### LEGION VIII AUGUSTA

6 avenue du 2<sup>ème</sup> Dragons 71400 Autun

Association d'intérêt général, de jeunesse et d'éducation populaire, complémentaire de l'enseignement public

Tél.: 06 77 47 32 32 - [admin@leg8.com](mailto:admin@leg8.com) - [www.leg8.com](http://www.leg8.com)